

الكونفدرالية الديمقراطية للشغل

CONFEDERATION DEMOCRATIQUE DU TRAVAIL

Syndicat des travailleurs royal air maroc



CDT/RAM

COMMUNIQUE

Du 28 OCTOBRE 2005

D'après les indicateurs économiques, le Groupe Royal Air Maroc a réussi sa mission pour l'exercice 2005 en réalisant pleinement ses objectifs. Cette année 2005 dite année charnière est donc en train d'enregistrer une réussite incontestable tant pour l'entreprise mère que pour ses filiales. Les craintes suscitées par la création de certaines filiales semblent dissipées..

Une telle réussite, résultante du labeur et du savoir-faire de ces femmes et de ces hommes, relevant quotidiennement de multiples défis, est gâchée par **une campagne de certains médias et certains internautes véhiculant une image impropre de notre entreprise**, prédisant des tremblements de l'espace aérien et n'hésitant pas à répéter et amplifier un discours négatif qui vise tout simplement à nuire à l'activité de Royal Air Maroc.

Que toutes ces voix prêchant le malheur avec aisance sachent qu'il existe, à travers le monde, des centres qui travaillent très dur pour comprendre ce qui se passe dans l'espace aérien en vue de prévenir et surtout de tirer les leçons permettant d'éviter les catastrophes. Ces centres recensent, chaque jour, des incidents par dizaine.

Dans ce cadre, **royal air maroc** réalise la maintenance de ses avions conformément au nouveau règlement PART 145 de l'EASA (**Agence Européenne de la Sécurité Aérienne** qui a remplacé les JAA), qui exige, entre autres, la mise en place d'une politique sécurité consistant à reconnaître la sécurité comme une préoccupation de tout instant pour l'ensemble du personnel et à s'assurer que les standards de sécurité ne sont pas amoindris par des impératifs commerciaux. (voir Solidarité CDT/RAM de janvier 2005).

A cet effet, la compagnie nationale dispose de son propre **Centre Industriel Aéronautique** agréé par la **DAC** (Direction de l'Aviation Civile) pour le règlement national, par l'**EASA** pour le règlement européen **PART 145**, et par la **FAA** (Federal Aviation Administration) pour le règlement américain **FAR 145**.

Que l'on discute un tel ou tel incident survenu, pour comprendre, est une chose totalement légitime ; Mais présenter ledit incident de telle façon à appuyer ou justifier ses revendications sociales est **inacceptable**.

... / ...

Par conséquent, soulever le problème de la sécurité au sein de la Royal Air Maroc, et **l'exploiter aujourd'hui même, est plus que suspect** et pourrait entacher la crédibilité de notre compagnie, crédibilité durement bâtie et acquise grâce au savoir-faire, à la responsabilité et aux sacrifices de son personnel notamment le personnel technique.

Toute campagne de désinformation sur ce sujet sensible aura des conséquences directes sur les intérêts de la Royal Air Maroc et ceux de son personnel.

De même, toute forme de démagogie doit cesser au sein de notre entreprise. **Que l'on sache une fois pour toutes qu'aucune catégorie n'est au-dessus des autres.** Les commerciaux, les régulateurs de programmes, les agents d'exploitation, les financiers, les techniciens aéronautiques, le PNC, le PNT, les agents de télécoms, ... font la Royal Air Maroc. **Ensemble, ils peuvent créer des richesses et en faire un partage équitable. Ensemble, ils sont condamnés à vivre.**

De leur côté, **les décideurs doivent veiller à l'évolution de l'entreprise et à l'épanouissement de son personnel**, loin de toute démagogie cherchant à protéger l'entreprise de ses employés et menant une guerre contre le personnel sous prétexte de la mondialisation et des opportunités du marché de l'emploi. **De même ils ont la responsabilité d'assurer au personnel un climat de sérénité durable et ce, grâce à une politique de dialogue permanent, sincère et responsable avec ses représentants.**

Le Bureau Syndical CDT/RAM

